



Les référents uniques pour les investissements

L'État accompagne l'investissement des entreprises

2018

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES

Editorial

Les référents uniques pour les investissements (RUI) ont suivi en 2018 près de 800 projets pour un montant cumulé d'investissements de 23 Mds €. Leur activité d'appui-conseil aux PME et ETI en croissance a été stimulée en 2018 par une conjoncture bien orientée soulignant la confiance des industriels et un regain d'attractivité. L'observatoire Trendéo de l'emploi et de l'investissement a notamment enregistré un solde positif des ouvertures et fermetures d'usines sur l'année 2018 ; les chefs d'entreprises industrielles anticipent une hausse d'au moins 10% de leurs dépenses d'investissements en 2019.



Dans ce contexte, l'activité des RUI sera très soutenue en 2019. Elle prendra place dans un environnement fortement remanié, avec la mise en place des nouveaux Services économiques de l'Etat en région (SEER).

La refonte des services déconcentrés s'accompagne d'une évolution des pratiques : au contact étroit des entreprises et à la connaissance précise des territoires, va se substituer un suivi plus étendu, à travers un réseau d'acteurs économiques (Agence régionale, Business France, CCI, Bpifrance...), de services régaliens de l'Etat (DREAL, DIRECCTE, DRAAF...) et l'expertise sur quelques filières stratégiques. De même, à la capacité de financer en propre des projets d'investissement (aides PAT, ARI...), se substitue la capacité d'orienter les entreprises vers les dispositifs financiers des différents partenaires sur le territoire.

En parallèle, l'accompagnement des projets d'investissement, en particulier pour un investisseur étranger peu familier des mécanismes administratifs français, n'a jamais été aussi important : il doit pouvoir identifier un interlocuteur unique, capable de s'assurer du respect des délais d'instruction.

Il appartient au RUI d'intégrer encore davantage dans une même chaîne de valeur les différents actifs économiques : aides au financement, délais d'instruction, déclarations environnementales... C'est tout particulièrement le cas, s'agissant des investissements étrangers, souvent à fort enjeux, et qui mobilisent une pluralité d'acteurs. Cette logique d'intégration est en effet au cœur de la circulaire du Premier ministre signée en décembre 2018 relative à la Charte des Investisseurs Directs Etrangers (IDE).

C'est à la mobilisation des différents développeurs économiques et des services instructeurs de l'Etat au service des porteurs de projet, que le RUI devra s'attacher en 2019.

Ce travail, amorcé en 2018 sera poursuivi en 2019 pour replacer le RUI au carrefour de l'écosystème de l'investissement en région.

Thomas Courbe,
Directeur général des entreprises

Des RUI pour dynamiser l'investissement dans les territoires

Pourquoi ?

Dans un environnement mondial caractérisé par une concurrence accrue entre les économies, le Gouvernement agit pour renforcer l'attractivité de la France, soutenir l'investissement des entreprises et favoriser la réindustrialisation des territoires.

Comment ?

La mobilisation du réseau des RUI crée les conditions de l'investissement dans chacune des régions.

Les RUI :

- coordonnent l'action de l'Etat et des collectivités territoriales et garantissent la réactivité des interlocuteurs publics
- accompagnent les entreprises dans leurs démarches pour lever au mieux les blocages administratifs
- aident les entreprises à se saisir des dispositifs existants
- soutiennent les entreprises dans la consolidation de leur plan de financement.

Avec qui ?

Les RUI sont des agents des Direccte, placés auprès des Préfets de région. Leur mission est pilotée par la Direction générale des entreprises (DGE) en coordination avec Business France, Bpifrance, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP).

Dates clés

Janvier 2018

Première édition du sommet « Choose France » : 3 Mds € d'investissements étrangers pour les 5 ans à venir.

Septembre 2018

Annnonce par le Premier ministre du « suramortissement » pour soutenir l'investissement des PME dans la robotique, la numérisation et la gestion numérique de la chaîne de production.

Novembre 2018

Présentation, par le Premier ministre, du nouveau dispositif « Territoires d'industrie » à l'occasion du Conseil national de l'industrie (CNI).

Décembre 2018

Signature de la circulaire « Renforcement du dispositif d'accompagnement des investissements des entreprises étrangères et d'accueil des talents étrangers en France ».

Quelques repères 2018



La production manufacturière française a augmenté de 0,4 % en 2018, consolidant la forte croissance enregistrée en 2017 (+ 2,8 %), pour une quatrième année consécutive (ce qui n'était pas arrivé depuis le milieu des années 2000). L'industrie manufacturière a enregistré une hausse de 11 500 emplois hors intérim entre le deuxième trimestre 2017 et la fin de l'année 2018, mettant fin à près de 17 années de réduction des effectifs.



Les chefs d'entreprises industrielles anticipent une nette hausse de leurs dépenses d'investissements en 2019, +10 % par rapport à 2018 (+6 points par rapport à octobre 2018).



Selon l'observatoire Trendeo de l'emploi et de l'investissement, le solde des ouvertures et fermetures d'usines est positif (+17) sur l'année 2018.

Chiffres clés 2018

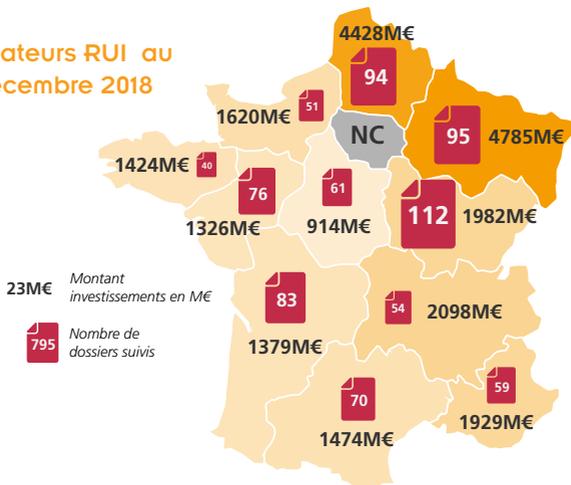
795 projets accompagnés représentant :

un potentiel d'investissement de **23 Mds€**

57 000 créations d'emplois potentielles

218 nouveaux projets suivis

Indicateurs RUI au
31 décembre 2018



NC = non communiqué

NC

Soutenir l'attractivité de la France

Knauf Insulation à Illange (Moselle)

En 2016, le site de Illange est identifié pour accueillir le projet porté par Knauf Insulation qui consiste à créer une unité de production de laine de roche. Le projet représente un investissement de 117 M€ et la création de 123 emplois directs.

Le site de Illange est alors en compétition directe avec un site situé au Luxembourg.

La procédure « Fast Track », initiée par le RUI, est mobilisée en vue de fixer rapidement les modalités d'accompagnement via une Prime d'Aménagement du Territoire (PAT).

Les services de l'Etat (préfecture de la Moselle, DIRECCTE, DREAL, ARS), ainsi que les collectivités locales restent mobilisés et en contact permanent avec la direction de Knauf Insulation. Dans un contexte de compétition accrue entre les territoires européens pour attirer les meilleurs projets, la puissance publique française a su travailler en mode projet, grâce à la procédure Fast-Track, pour proposer une offre globale d'accompagnement du projet allemand associant tous les acteurs (Etat, collectivités, opérateurs) et localiser ce projet sur le territoire national.



Début 2018, lors du sommet « Choose France » de Versailles, une rencontre décisive entre le président de la République, et Knauf Insulation scelle le choix définitif du site de Illange.

Dès lors, les réunions s'enchaînent en Préfecture, avec l'ensemble des acteurs du développement économique. Les travaux de terrassement sont terminés à l'automne 2018. Les recrutements sont d'ores et déjà en cours et des formations sont programmées afin que les nouveaux collaborateurs soient opérationnels dès la mise en service de l'usine.

La PAT est accordée à Knauf Insulation en novembre 2018. La région Grand Est finance à parité ce projet, qui sera opérationnel en juin 2020.

« Notre ambition est de nous ancrer durablement en Moselle, d'être un partenaire actif dans la communauté et d'avoir un dialogue ouvert avec les différents acteurs ».
Knauf Insulation

Soutenir l'attractivité de la France

Garnica à Troyes (Aube)



L'Espagnol Garnica, spécialiste européen du contreplaqué en peuplier, se dote d'une nouvelle usine moyennant 80 M€ d'investissement. Ce programme, dont le démarrage est prévu au premier semestre 2019, permet la création d'une centaine d'emplois dans la première phase.

Participation de Garnica au sommet des entreprises « Choose France Grand Est »

Rockwool à Cournelles (Aisne)

Rockwool est le leader mondial de l'isolation en laine de roche. Fondé en 1937 au Danemark, le groupe produit des solutions en laine de roche pour répondre aux besoins modernes d'isolation, de protection et de confort, tout en respectant les impératifs d'éco-responsabilité.

Pour accompagner la croissance du marché, le groupe envisage d'ouvrir une nouvelle usine en France. Ce projet représente un investissement de 132,5 M€ et une prévision de 130 nouveaux emplois auxquels s'ajouteront 300 emplois indirects pour des activités de sous-traitance : maintenance des machines, services pour les employés, nettoyage...

Un travail avec Pôle Emploi a d'ores et déjà permis d'identifier une main d'œuvre qualifiée disponible localement, et d'anticiper les formations à mettre en place.

L'entreprise bénéficie par ailleurs d'un large soutien au niveau local des services de l'État (sous-préfet de Soissons, DIRECCTE, Pôle emploi), du Grand Soissons Agglomération (2,5 M€), et du conseil régional Hauts-de-France (2,5 M€). Une PAT de 800 000 € a été accordée.

Consolider les savoir-faire d'excellence

Maroquinerie d'Arras à Saint-Laurent-Blangy (Pas-de-Calais)

Entreprise familiale créée en 1937, la Maroquinerie d'Arras est spécialisée dans la maroquinerie de luxe : fabrication de sacs à main, petites maroquineries, articles de voyage, gainerie, marqueterie... Louis Vuitton et Hermès représentent à eux deux près de 90% de son chiffre d'affaires.

Le groupe compte à ce jour quatre sites en France et emploie 1306 personnes.

Pour accompagner la croissance des ventes de son client Louis Vuitton, l'entreprise met en place un nouvel atelier à Saint-Laurent-Blangy pour une entrée en activité à l'été 2020.

Le projet représente un investissement de 6,275 M€ et prévoit un processus de formation-recrutement coordonné avec Pôle Emploi, visant à former successivement des groupes de 10 stagiaires sur une période de 8 semaines (programme de pré-embauche financé par Pôle Emploi), avant leur intégration en CDD pendant 6 mois, puis en CDI.



La mise en œuvre de ce projet permettra de renforcer le tissu industriel local en assurant à la fois un savoir-faire unique sur le territoire et en valorisant la création de 250 emplois, dont 88 % d'emplois féminins. L'un des objectifs du groupe est de permettre à des personnes de faible employabilité de retrouver un emploi.

L'Etat soutient ce projet par l'octroi d'une PAT. L'agglomération d'Arras accompagnera cette implantation, qui, outre le financement du projet à travers un rabais sur le foncier, a proposé un atelier relais pour amorcer rapidement les premières phases de formation.

Louis Vuitton à Beaulieu-sur-Layon (Maine-et-Loire) et à La Merlatière (Vendée)

LVMH souhaite créer un nouvel atelier en Vendée et une unité de recherche et de fabrication en Maine-et-Loire avec à la clé, 500 nouveaux emplois en deux ans sur les deux sites.

L'un des projets consiste en la création d'une structure très innovante avec la mise en application directe de nouvelles idées au service des quinze ateliers de la société. Le site intègrera une ligne de fabrication dans un bâtiment de 6 000 m² et l'embauche de 300 personnes. La réserve foncière de 15 hectares pourrait conduire à la construction d'un deuxième bâtiment à moyen terme.

Un autre atelier de 3 600 m² a ouvert en juin 2018 en Vendée, avec 200 emplois nouveaux dans les deux ans. Il viendra compléter les deux ateliers déjà présents dans ce département sur la commune de Sainte-Florence qui emploient près de 650 personnes.

Favoriser la reprise et la reconversion de sites industriels

Aquila Hygiène réindustrialise l'ancien site d'Arjowiggins à Charavines (Isère)

Suite à la fermeture, en 2015, du site d'Arjowiggins de Charavines, qui employait 185 personnes pour la fabrication de papier de création, les élus locaux, sous l'égide du préfet et avec l'intervention du Commissaire aux Restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises (CRP) et du RUI se sont fortement mobilisés pour trouver un repreneur.

Le groupe Aquila Hygiène s'est porté acquéreur et souhaite créer une usine de production de papier pour hygiène.



Le programme d'investissement de 19 M€, devant permettre la création de 35 emplois, a vu le bouclage du financement opéré en 2018 par la voie d'une levée de fonds et d'une intervention de Bpifrance sous forme d'un crédit-bail pour l'achat de la machine de transformation de papier-ouate.

Le ministre de l'Économie et des Finances apporte une aide à la réindustrialisation (ARI) de 1 M€ à ce projet.

Bacacier reprend le site de la SEITA à Riom (Puy-de-Dôme)

Bacacier, groupe industriel leader de l'habillage métallique du bâtiment en France, emploie 440 salariés. Il fabrique une gamme complète de produits destinés à la construction de bâtiments dans les secteurs industriel, agricole, tertiaire ou encore aux particuliers (toitures et couvertures, façades et bardages, structures et planchers...).

La reprise du site de la SEITA (Groupe Impérial Tobacco) est intervenue en septembre 2018 et correspondait pour Bacacier à une volonté de regrouper son activité sur un seul site et de créer de nouvelles activités industrielles innovantes, portées par l'entité Bacacier Isolation.

Au total, l'entreprise a prévu d'investir plus de 30 M€. Une modification du zonage AFR (Aides à Finalité Régionale) devrait permettre à ce projet de bénéficier d'une PAT afin de soutenir la centaine d'emplois créés.



Maintenir l'industrie dans le milieu rural

Sofic à Castres (Tarn)

Le groupe français de produits pharmaceutiques dentaires Septodont prévoit d'investir 15 M€ pour doter sa filiale tarnaise Sofic (Société française d'instruments de chirurgie) d'un nouveau site de production. Sofic fabrique des aiguilles dentaires et des systèmes d'injection dans son usine d'Aussillon.

Un terrain de 5 hectares vient d'être retenu dans la zone du Causse, à Castres, et Sofic devrait déménager en 2021 dans une nouvelle usine de 6 000 m².



Une rencontre a eu lieu en mai 2018 avec le Conseil régional afin d'examiner les modalités de soutien. Le projet se situant en zone AFR, le soutien à l'investissement matériel pourra se hisser à 10% de l'assiette éligible. Le Conseil régional et la communauté de communes de Castres-Mazamet satureront ce plafond par leur intervention.

L'entreprise souhaite par ailleurs obtenir des exonérations de taxe foncière et CFE, dont le cumul avec une aide à l'investissement devra être examiné.

Aucune demande de permis de construire ni d'autorisation environnementale n'ayant à ce jour été déposée, le RUI s'est rapproché de la DREAL.

Le projet pourrait être particulièrement vertueux sur le plan environnemental et excéder les exigences de la réglementation française.

Le projet a été confirmé le 13 novembre 2018. Le chantier devrait être engagé dans le courant du second semestre 2019 pour une installation à l'horizon du premier trimestre 2021.

Soutenir la réindustrialisation des territoires : la reconversion vers la chimie verte de la plateforme de Carling (Moselle)

Metex

Metex, biotech française de 70 salariés, installée aujourd'hui à Clermont-Ferrand, développe des procédés de fermentation pour la fabrication de molécules biosourcées, produits utilisés notamment pour la cosmétique et l'alimentation animale.

Metex a choisi la plateforme de Carling pour industrialiser ses procédés biochimiques innovants. La première tranche de cette usine disposera d'une capacité de 6 000 tonnes pour un investissement de 26 M€ et permettra la création de 43 emplois directs.

La création du site en Moselle se fait grâce au fonds « Société de Projets industriels » (SPI- Bpifrance) qui détiendra 45 % du capital de Metex-NØØvista, créée à cette occasion. Total prendra en charge l'adaptation de la plateforme en cofinancement Etat-Région. Ce projet a également bénéficié du soutien de l'Etat, notamment à travers une PAT d'un montant de 516 000 €.

Afyren

Fondée en 2012, Afyren est une PME d'une dizaine de salariés spécialisée dans la R&D en biotechnologie. Installée à Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme), Afyren a identifié, en septembre 2017, la plateforme de Carling pour produire des acides organiques et des engrais biosourcés à partir de la pulpe betteravière pour viser le marché des arômes et parfums, le marché pharmaceutique, l'alimentation animale et humaine. Le besoin de financement de ce projet s'élève à 50 M€ et sera à l'origine de la création de 50 emplois directs et environ 150 emplois indirects.

Afyren a sollicité un soutien des acteurs locaux pour déployer et soutenir financièrement ce projet. Dès lors, sous l'impulsion de la sous-préfecture de Forbach, une réunion est organisée en juin 2018 mettant autour de la table la Région Grand Est, Bpifrance, la Caisse des Dépôts, la Communauté de communes de Saint-Avold Synergie, Total Développement Régional et l'Etat. Cette mobilisation, sous l'égide du RUI, se traduit notamment par l'attribution d'une PAT d'un montant de 720 000 €.



Contacts / Liste des RUI

Auvergne-Rhône-Alpes

Patrice LIOGIER

DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
Tour Swisslife, 1 bd Vivier Merle
69443 Lyon Cedex 03
patrice.liogier@direccte.gouv.fr
04 26 99 82 00

Bourgogne-Franche-Comté / Franche-Comté

Bilal AHMIMACHE

DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté
Cité administrative - 5, place Jean Cornet
25041 Besançon Cedex
bilal.ahmimache@direccte.gouv.fr
03 80 76 29 39

Bourgogne-Franche-Comté / Bourgogne

Xavier CAILLON

DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté
Cité administrative - 5, place Jean Cornet
25041 Besançon Cedex
xavier.cailion@direccte.gouv.fr
03 63 01 71 45

Bretagne

Charles CLERET DE LANGAVANT

DIRECCTE Bretagne
Immeuble le Newton, 3 bis, av. Belle Fontaine
TSA 71714 - 35517 Cesson-Sévigné Cedex
charles.cleret-de-langavant@direccte.gouv.fr
03 63 01 71 45

Centre

Marie BAUMIER

DIRECCTE Centre
12, place de l'Etape - CS 85809
45058 Orléans Cedex 1
marie.baumier@direccte.gouv.fr
02 38 77 69 61

Corse

Jean-François DATHIE

DIRECCTE Corse
2, chemin de Loretto - BP 332
20180 Ajaccio Cedex
jean-francois.dathie@direccte.gouv.fr
04 95 23 90 53

Grand Est / Alsace

Vincent FRANCHI

DIRECCTE Grand Est
6, rue Gustave-Adolphe Hirn
67085 Strasbourg Cedex
vincent.franchi@direccte.gouv.fr
03 69 20 99 25

Grand Est / Lorraine

Sandrine ANSTETT

DIRECCTE Grand Est
1, rue du Chanoine Collin
57036 Metz Cedex 1
sandrine.anstett@direccte.gouv.fr
03 54 48 20 61

Grand Est / Champagne-Ardenne

Franck VIGNOT

DIRECCTE Grand Est
60, avenue Daniel Simonnot - CS 10452
51038 Châlons-en-Champagne
franck.vignot@direccte.gouv.fr
03 26 69 92 75

Hauts de France / Nord-Pas-De-Calais

Hélène EXBRAYAT

Préfecture des Hauts de France
12, rue Jean Sans Peur - CS 20003
59039 Lille Cedex
helene.exbrayat@nord-pas-de-calais.pref.gouv.fr
03 20 30 51 05

Hauts de France / Picardie

Séverine DESLANDES

DIRECCTE Hauts de France
40, rue de la Vallée
80042 Amiens Cedex
severine.deslandes@direccte.gouv.fr
03 22 22 42 87

Nouvelle-Aquitaine

Guillaume DEFILLON

DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine
Immeuble «Le prisme» - 11/19, rue Marguerite Crauste
33074 Bordeaux Cedex
guillaume.defillon@direccte.gouv.fr
05 56 93 81 60

Normandie

Mathieu PELLETIER

DIRECCTE Normandie
3, place Saint-Clair - BP 30004
14201 Herouville-Saint-Clair
matthieu.pelletier@direccte.gouv.fr
02 31 47 74 82

Occitanie / Ouest

Robert CASTAGNAC

Préfecture de région Occitanie
1, place Saint-Etienne
31038 Toulouse Cedex 9
robert.castagnac@occitanie.gouv.fr
05 34 45 33 00

Occitanie / Est

Pascal THEVENIAUD

DIRECCTE Occitanie, Pôle 3E
Rue de Crète
34000 Montpellier
pascal.theveniaud@direccte.gouv.fr
04 30 63 63 32

Pays-de-la-Loire

Clément JAKYMIW

DIRECCTE Pays-de-la-Loire
22, mail Pablo Picasso
44047 Nantes Cedex 1
clement.jakymiw@direccte.gouv.fr
02 53 46 79 64

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sophie GLEIZES

DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur
13285 Marseille Cedex 08
sophie.gleizes@direccte.gouv.fr
04 86 67 32 79

Direction générale des entreprises

Plaquette réalisée par le bureau de la réindustrialisation et le bureau de la communication
avec les contributions des référents uniques pour les investissements

- Mai 2019 -

www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/referents-uniques-a-investissement